



Compte-rendu des résultats de la 6^e réunion du sous-comité Leader

17 mai 2011
Bruxelles, Belgique

Rédigé par le Point de contact du REDR



Connecting Rural Europe

Sommaire

Accueil et introduction	Error! Bookmark not defined.
Résultats et enseignements tirés de l'approche Leader	Error! Bookmark not defined.
Consultation sur le programme de travail pour l'année 4	3
Leader et la préparation de la politique de développement rural post-2013.....	5
Nomination de deux représentants au Comité de coordination	6

Question à l'ordre du jour

Accueil et introduction

- Jose-Manuel Sousa Uva (DG AGRI) a ouvert la réunion. Il a confirmé que la réunion serait consacrée aux enseignements à tirer de la mise en place de Leader ainsi que les perspectives d'avenir, à savoir le programme de travail de la quatrième année du REDR; le lancement d'un nouveau groupe de réflexion relatif aux stratégies de développement local, ainsi que des pistes de réflexion concernant l'approche Leader et la politique de développement rural post-2013.
- Il a été rappelé aux participants que deux nouveaux représentants au Comité de coordination seraient élus au cours de la réunion.

Question à l'ordre du jour

Résultats et enseignements tirés de l'approche Leader

- **Rapport d'évaluation ex post de Leader+: Bilan des principaux résultats et enseignements**
- **Suivi du rapport spécial de la Cour des comptes européenne comprenant la version révisée du Guide de l'axe Leader**
- **Point de la situation sur la mise en œuvre de l'Axe 4**

Présentations

[Évaluation ex post de Leader+](#), Zélie Pepiette, DG AGRI

- La présentation a traité des principaux points de la méthodologie employée dans cette évaluation et de l'analyse associée construite autour de 8 thèmes: (i) Pertinence et valeur ajoutée pour la communauté; (ii) Actions de Leader+; (iii) Mise en œuvre de la méthode Leader; (iv) Incidences; (v) Gouvernance et citoyenneté rurale; (vi) Gestion, contrôle et systèmes financiers; (vii) Suivi et évaluation et (viii) Activité rurale/pôles d'excellence.
 - Il est ressorti des conclusions et des recommandations que:
 - Leader+ a répondu à de nombreux besoins ruraux, notamment ceux considérés comme « inatteignables » par des moyens plus conventionnels;
 - Il est essentiel que Leader conserve son caractère innovant en mettant l'accent sur des partenariats pluriels;
 - Leader doit davantage concentrer ses efforts sur l'augmentation de ses capacités d'adaptation et de sa résilience que sur des conséquences économiques à court terme;
 - Il est nécessaire de soutenir la coopération territoriale pour tous les groupes d'action locale (GAL), qu'ils soient expérimentés ou récents.
 - La mise en réseau doit être davantage développée, aussi bien au sein des pays qu'entre eux;
 - Une plus grande autonomie des GAL étant liée à une mise en œuvre plus efficace, un niveau élevé d'autonomie doit clairement devenir l'objectif;
 - Il est essentiel de trouver le juste équilibre entre les dimensions économiques et environnementales;
 - Des rôles clairement définis, la continuité des systèmes, des organisations et des acteurs individuels sont essentiels pour une bonne gouvernance;
 - Il est important de veiller à ce que le passage d'un programme à l'autre s'effectue en douceur;
 - Le suivi et l'évaluation doivent être renforcés.
- D'autres particularités de Leader qui étaient apparues au cours du programme précédent ont également été mises en avant, notamment le « caractère déclenchant » de l'approche et son impact à long terme sur le capital social.

[Suivi du rapport spécial de la Cour des comptes européenne comprenant la version révisée du Guide de l'axe Leader](#), Pedro Brosei, DG AGRI

La présentation se composait de trois éléments: les principales recommandations émises par le Rapport de la Cour des comptes

(<http://eca.europa.eu/portal/pls/portal/docs/1/6090724.PDF>) et le suivi par la Commission; (ii) les éléments clés de la nouvelle version rédigée par la DG AGRI du Guide d'application de l'axe Leader, et (iii) les propositions spécifiques de changement des règles de mise en œuvre (Règlement (CE) de la Commission n°1974/2006).

- Les principaux thèmes du rapport de la Cour des comptes qui ont été présentés concernaient la responsabilité des GAL dans la mise en œuvre des principes Leader, la gestion saine des finances des GAL et la gestion des programmes Leader par la Commission et les États membres. Les conclusions du Conseil ont été réitérées à savoir : la nécessité d'améliorer la gestion des stratégies de développement local et la requête que la Commission européenne poursuive son dialogue permanent avec les États membres pour améliorer la mise en œuvre de l'approche Leader.
- La version révisée du Guide de mise en œuvre de l'axe Leader par la DG AGRI figure les contributions des Groupes cibles (1,2, 3) et le rapport spécial de la Cour des comptes. Outre la présence d'un nouveau chapitre (le chapitre V « Mise en œuvre de la stratégie de développement local »), les principaux thèmes traités dans la nouvelle version concernent l'innovation, la délimitation avec d'autres fonds; la capacité d'administration et d'animation des GAL; les tâches minimales des GAL et les possibilités offertes par le cadre réglementaire, et le suivi et l'évaluation. La version anglaise est disponible sur le site du REDR: http://enrd.ec.europa.eu/rural-developmentpolicy/leader/en/leader_home_en.cfm.

[Point de la situation sur la mise en œuvre de l'Axe 4](#), Jean-Michel Courades, DG AGRI

- Des statistiques ont été présentées pour dresser un état des lieux de Leader dans les États membres : l'Union européenne compte actuellement 2 192 GAL, sans compter les groupes en cours de sélection en Roumanie et en Bulgarie. Les dépenses dans le cadre de l'axe Leader du Feader totalisent pour le moment 10,7 %, soit un pourcentage similaire pour la même période à celui du programme précédent. Il est à noter toutefois que les dépenses atteignent un taux beaucoup plus élevé en Autriche et aux Pays-Bas.
- En ce qui concerne l'approbation des projets de coopération transnationale (CTN), les autorités de gestion (AG) ont été encouragées à envoyer leurs avis via le SFC 2007, l'outil d'échanges d'information de la Commission. Actuellement, seuls 11 États membres utilisent cet outil.

Points abordés au cours des discussions

Parmi les principaux points abordés:

- Le manque de ressources administratives suffisantes (ex: pour aider à vérifier la qualité des SDL) ou l'absence de continuité au niveau du personnel et des experts pendant la période de transition avant le début de la prochaine période de programmation risquent de rendre difficile l'application des recommandations émises par l'évaluation ex post de Leader+ et le rapport de la Cour des comptes (ex.: évaluation de stratégie de développement local).
- La discussion a mis en lumière l'importance de définir des indicateurs non seulement quantitatifs, mais aussi qualitatifs tels que la mesure du capital social.

Actions proposées

- Le rapport de l'évaluation ex post de Leader+ sera prochainement mis en ligne sur le site Internet du REDR. Les participants ont été invités à consulter le rapport, en particulier les documents ayant trait aux études de cas.

La version révisée du Guide sur la mise en œuvre de l'axe Leader par la DG AGRI destinées aux AG est disponible sur le site Internet du REDR. Le rapport spécial de la Cour des comptes européenne sera disponible dans d'autres langues d'ici fin mai 2011.

Question à l'ordre du

Consultation sur le programme de travail pour l'année 4

jour	<ul style="list-style-type: none"> • Propositions pour l'année 4 relatives à Leader
Présentation	<p>Processus de consultation sur l'année 4 et propositions initiales relatives à Leader, Adrian Neal, CP REDR.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présentation a commencé par donner un aperçu de la consultation actuelle sur le programme de travail pour l'année 4, ainsi que celle plus large portant sur les publications et le site Internet du REDR. Le programme de l'année 4 comportera deux grands thèmes de fond « rassembler et partager davantage d'exemples de développement rural » (dont ceux de Leader) et « montrer et mesurer la valeur ajoutée de la mise en réseau ». • Les activités majeures relatives à Leader proposées pour la quatrième année du REDR sont: Un nouveau Groupe de réflexion sur les stratégies de développement local; l'amélioration des outils de CTN; le soutien à plusieurs événements de CTN organisés à travers l'UE par les RRN ou des groupes de GAL; l'insistance sur la coopération dans les initiatives thématiques; le renforcement des partenariats avec les RRN afin d'encourager les échanges de pratiques; la conception d'un portail Leader pour le site Internet du REDR (un site unique pour l'information et le partage d'expériences).
Points abordés au cours des discussions	<ul style="list-style-type: none"> • Les remarques suivantes ont été exprimées au cours des discussions: <ul style="list-style-type: none"> - Les groupes d'intérêt particulier et la base (AG, GAL, bénéficiaires, etc.) devraient faire l'objet d'une plus grande attention de la part des publications et de l'information; - « Les exemples du REDR » devraient s'attacher davantage aux personnes qu'aux projets; - Il faut accroître le développement et l'utilisation d'outils audiovisuels notamment pour ceux qui ne connaissent pas encore l'existence de Leader; - Il est nécessaire d'en savoir plus sur les utilisateurs du site Internet du REDR ; - Il faudrait valoriser les ressources existantes telles que des petits films sur Leader+ qui pourraient s'avérer instructifs sur la mise en œuvre de l'approche Leader et diverses brochures et cartes postales consacrées à des projets; - Comment mieux impliquer les GAL au processus de communication reste une question clé. • Le rôle de l'animation pour générer la mise en réseau nécessaire des parties prenantes au développement rural et pour structurer une bonne stratégie de développement local a été souligné. • Il est essentiel d'envisager la coopération transnationale dans un sens très large et de prendre en compte toutes sortes de projets de CTN et de sources de financement pour les GAL.
Actions proposées	<ul style="list-style-type: none"> • La rédaction d'un Guide Leader par le REDR disponible sur le site Internet du REDR d'ici le début de l'année 4. Les membres du sous-comité Leader ont pour mission de donner leur avis sur l'approche et la structure présentées. • Une brochure sur les projets Leader est en cours de préparation et devrait être disponible avant la fin de l'année 3. • Les membres du sous-comité Leader sont invités à donner leur avis sur la base de données des projets PDR. • Le Point de contact est chargé de produire un rapport sur les statistiques du site Internet résumant les visites et les tendances, les pages les plus lues, l'origine des visiteurs, etc.
Question à l'ordre du jour	<p>Consultation sur le programme de travail pour l'année 4 (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exemples de stratégie de développement local présentés par des responsables de GAL • Champ d'action d'un futur groupe de réflexion

Présentations

[Bâtir la stratégie de développement local](#), Anastasios M. Perimenis (Lesvos Local Development Company)

Après un résumé des caractéristiques (concernant la géographie, l'économie, les infrastructures, les évolutions démographiques, l'emploi, la culture) de l'île de Lesbos, l'histoire du groupe d'action local de la région, créé en 1992 dans le cadre du programme Leader I a été brièvement retracée. Le territoire compte un GAL et un FLAG (Groupe d'action locale pour la pêche) qui fonctionnent en étroite collaboration. La présentation s'est attachée d'une part à relater la manière dont la stratégie de développement local (SDL) du GAL a été préparée et élaborée et, d'autre part à expliquer ses priorités et ses objectifs. L'élaboration de la stratégie s'est faite en 3 temps: 1) Consultation des autorités, agences et des représentants du secteur; 2) consultation de la population locale dans le but d'instaurer la confiance; 3) utilisation de divers outils de communication pour diffuser l'information. La méthodologie employée pour quantifier les résultats et l'impact de la stratégie repose sur une variété d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. La difficulté de mesurer les impacts — spécifiquement ceux à long terme tel le capital social — dans le cours d'un programme limité a été soulignée. En résumé, la stratégie de développement local a été comparée à un document vivant capable d'évoluer selon les besoins du territoire.

[La stratégie de développement régional de l'Oberallgäu](#), Bavière, Allemagne, Sabine Weizenegger, LAG Regionalentwicklung Oberallgäu

La préparation de la stratégie de développement 2007-2013 du GAL s'est fondée sur une discussion de forum régional. La première étape d'élaboration de la stratégie a consisté à créer un cahier des charges (« Créons de la valeur pour l'avenir de notre région ») destiné à servir de composante clé à la stratégie et de référence majeure pour la conception d'idées et la prise de décisions. La gestion des GAL a été jugée tout aussi cruciale, c'est pour cela qu'en plus de responsables traditionnels de GAL, neuf responsables Leader supplémentaires ont été nommés au niveau régional pour servir de point de contact et assurer l'information, la coordination, la mise en réseau et le soutien stratégique auprès des GAL.

La sélection des projets repose sur 11 critères de sélection. Les indicateurs d'évaluation sont définis par l'auteur du projet. L'évaluation de la stratégie de développement local recouvre à la fois les projets et les processus, ainsi que les effets tangibles et non tangibles, c'est-à-dire ceux que l'on peut seulement décrire de manière qualitative. Cette dernière inclut la satisfaction à l'égard des activités du GAL et du plan de communication (effet sur l'image).

[Processus de consultation pour l'année 4 & proposition d'un nouveau groupe de réflexion](#), Jean-Michel Courades, DG AGRI

Lors de la dernière réunion, les membres du sous-comité Leader avaient proposé le lancement d'un nouveau groupe de réflexion. En s'appuyant sur le récent rapport de la Cour des comptes européenne et d'évaluation ex post de Leader+, la Commission européenne (CE) a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité des stratégies de développement local. Ce nouveau groupe de réflexion a pour mandat de:

- identifier les points essentiels dans l'élaboration des stratégies de développement local;
- rassembler les outils et les bonnes pratiques déjà utilisés au niveau des GAL afin de veiller à une mise en œuvre efficace des stratégies de développement local.

La DG AGRI a donné un aperçu du champ d'action possible du groupe, de son format et de son lancement.

Il a également été annoncé que ce groupe de réflexion serait coprésidé par les Réseaux ruraux nationaux portugais et finlandais, aux côtés de l'association européenne Leader pour le développement rural (ELARD).

Points abordés au cours des discussions

Deux thèmes de discussion ont été développés:

- À plusieurs reprises, il a été remarqué que la méthode Leader représente un bon outil pour mettre davantage à profit le développement rural intégré. Tout d'abord, des questions ont été posées sur la possibilité de combiner des fonds pour Leader avec d'autres financements de l'UE. Il a été observé que les stratégies de développement local n'ont pas nécessairement besoin d'être cantonnées au seul cadre de Leader.
- Les deux présentations ont mis en avant que la préparation et l'élaboration des SDL devaient s'appuyer principalement sur des documents et moyens locaux, avec le concours possible d'experts extérieurs.

Actions proposées

- Les États membres ont été invités à désigner d'ici la fin du mois de mai 2011 des volontaires désireux d'apporter leur soutien au travail du groupe de réflexion.
- Une fois le groupe de réflexion élaboré, son plan de travail devrait être développé d'ici mai/juillet 2011.

Question à l'ordre du jour

Leader et la préparation de la politique de développement rural post-2013

Présentation

[Leader et la préparation de la politique de développement rural post-2013](#): état des lieux, Rob Peters, DG AGRI,

Cette présentation s'est articulée autour de trois idées:

- Le contexte général de la stratégie de croissance de l'UE qui inclut la possibilité de créer un Cadre stratégique commun (CSC) afin de renforcer la coordination et l'intégration des politiques européennes pour la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020. Ce CSC pourrait également comporter des dispositions pour la coordination des différentes initiatives de développement sous-régional/local.
- Le renforcement de la gouvernance à différents niveaux en améliorant les choix stratégiques au niveau des États membres en matière de développement local, tels que la définition par les États membres des parties de leur territoire pouvant prétendre aux SDL, l'identification d'un fonds « principal » (Feader, FEDER, FSE, FEP) pour chaque GAL/SDL.
- Améliorer la mise en œuvre de Leader pour que Leader soit notamment davantage au service de l'innovation et de la gouvernance locale par exemple en renforçant le rôle des SDL, en répartissant plus clairement les tâches entre les autorités et les GAL, en privilégiant l'animation et le renforcement des capacités, en accroissant la participation du secteur privé et en rendant plus efficace la coopération transnationale.

Les éléments présentés sont toujours en cours de préparation. La proposition de la Commission est prévue pour l'automne prochain.

Points abordés au cours des discussions

- Les questions relatives à l'intégration de multiples sources de financement nécessitent de s'intéresser à plusieurs aspects clés: Une plus grande harmonisation des fonds, car les règles d'éligibilité peuvent varier considérablement, l'assurance que de réelles ressources sont disponibles auprès de tous les fonds existants, le besoin de coopération entre les différentes autorités, l'applicabilité au niveau des GAL, etc.
- Les problèmes de transition entre les deux périodes de programmation ont été mentionnés, car ils représentent un risque d'interruption du fonctionnement des GAL, ce qui entraînerait une perte des capacités locales, etc.
- Il a été souligné que les inquiétudes du sous-comité Leader ont été prises au sérieux comme le montre la lettre des quatre commissaires. Le changement vers une approche territoriale intégrée a été accueilli comme un pas en avant bien que la réalité signifie un compromis avec les États membres pour conserver le

maximum d'éléments de Leader.

- Il a été suggéré d'ouvrir un forum REDR sur le futur de Leader et d'inviter les GAL à faire part de leurs avis et de leurs idées.
- La DG AGRI a insisté sur le fait que toutes les propositions étaient soumises à un long processus d'élaboration et d'adoption et qu'aucune décision n'avait encore été prise. Il y a encore de la marge pour réfléchir à la manière d'optimiser Leader.
- La DG AGRI en a tiré les principales conclusions suivantes:
 - La stratégie Europe 2020 nécessitera l'intégration de diverses politiques, le développement local étant le reflet de ce contexte.
 - La pression pour une coordination sur le plan national devrait s'accroître dans la prochaine période de programmation, ce qui nécessitera des actions spécifiques de la part des États membres.
 - Le Feader est le seul fonds doté d'un minimum d'exigence concernant les dépenses pour les stratégies de développement local à être perçu comparativement comme un point progressiste.

Actions
proposées

- Ouverture d'un forum REDR par le Point de contact du REDR sur l'avenir de Leader.

**Question à
l'ordre du jour**

Nomination de deux représentants au Comité de coordination

Actions
proposées

- Les deux nouveaux représentants du sous-comité Leader au Comité de coordination ont été élus : Petri Rinne (ELARD) et Stig Hansson (PREPARE).